Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 23 février 2001
N° CERTA-2001-AVI-021

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité sous Microsoft Outlook et Outlook Express

Gestion du document

Référence	CERTA-2001-AVI-021
Titre	Vulnérabilité sous Microsoft Outlook et Outlook Express
Date de la première version	23 février 2001
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin Microsoft MS 01-012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Exécution de code arbitraire ;
- Déni de service.

2 Systèmes affectés

- Microsoft Outlook ;
- Microsoft Outlook Express.

3 Résumé

Un utilisateur mal intentionné peut, en ajoutant une carte de visite habilement composée à un courrier électronique, entraîner l'exécution de code arbitraire ou un déni de service sur la machine recevant ce courrier.

4 Description

Un des composants de Outlook et Outlook Express ne vérifie pas correctement les données contenues dans une carte de visite attachée à un mél.

Si un utilisateur mal intentionné construit une carte de visite contenant un code spécifique, il peut entraîner un déni de service ou exécuter du code arbitraire avec les privilèges de la personne consultant cette carte.

Nota : Les cartes de visites sont considérées comme des pièces jointes mais ne sont pas ouvertes automatiquement lors de la lecture du courrier. Il est donc nécessaire d'inciter la personne recevant le mél à ouvrir la carte de visite.

5 Solution

Un correctif est disponible sur le site Microsoft :
http://www.microsoft.com/windows/ie/download/critical/q283908/default.asp

6 Documentation

Bulletin et FAQ Microsoft :
http://www.microsoft.com/technet/security/bulletin/MS01-012.asp

Gestion détaillée du document

23 février 2001 version initiale.